

COMMUNE DE RIGNEY
Département du Doubs

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 30 janvier 2026
À 18h30.

Convocation :

Président de séance : Nathalie CONCET, la Maire

Secrétaire de séance :

Étaient présents : Nathalie CONCET - Pascal HERMANN - Claudine ROYER - Anne CONFAIS - Claude CARTERON
- Lionel TOURNIER - Frédéric HELAINE -

Était excusé : Pierre DAOUDAL pouvoir donné à Anne CONFAIS – Edith MEUTELET

Était absent : Mathieu VIENNET - Lionel TOURNIER - Claude CARTERON

La séance est ouverte à : 18h30

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 Décembre 2025
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026
- Prix du bois façonné et règlement (vente aux particuliers)
- Convention pluriannuelle simplifiée de partenariat de lecture publique
- Présentation du Rapport annuel d'activité 2024 de la CCDB

Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal et constate que le quorum n'est pas atteint. La séance est donc levée sans délibération. Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT une nouvelle convocation sera adressée au conseil municipal.

Les questions diverses sont abordées sans débat.

PERSONNEL COMMUNAL

Les entretiens annuels des agents se sont déroulés le 20/01. Pour rappel, il sont obligatoires et contribuent à l'évaluation de la carrière des agents. Cette année, une attention particulière est apportée sur le souhait de l'employeur à ce que les agents puissent se former. Notamment, l'employé communal qui est promouvable au titre de l'avancement de grade promotion interne.

PLF 2026

Les sénateurs JAQUEMET et LONGEOT nous ont fait part d'un courrier résumant les éléments à prendre en compte émanant de la loi de finances 2026 et ayant un impact pour les communes :

- Ralentissement de la DSIL et de la DETR : études du toit de l'église et travaux en découlant (1M€ d'AE pour la DETR - 200M€ d'AE pour la DSIL.
- Les communes ne participent plus au "DILICO 2" : Il s'agit d'un dispositif qui vise à faire participer les collectivités à l'effort de réduction du déficit
- La DGF est maintenue à 27M d'€
- Réforme calendaire du FCTVA : avant le FCTVA était perçu en N+2 (avant le 31/12/ N+2) - Aujourd'hui, il sera versé sur le 1er trimestre N+2
- Création de la prime pour la reconnaissance des maires.

La communauté de communes du Doubs Baumoises a un nouveau Conseiller aux décideurs locaux : Madame Isabelle CASIER.

Mme le Maire fait lecture du mail reçu de JF Longeot, Sénateur, concernant la **proposition de loi « communes nouvelles »** et l'avenir des petites communes. « Ce texte prévoit notamment qu'une commune nouvelle puisse être créée à l'initiative de l'État dès lors qu'un conseil municipal ne peut être reconstitué après plusieurs scrutins consécutifs, et après consultation des électeurs dans les conditions prévues à l'article L. 2113-3 du code général des collectivités territoriales. En introduisant le scrutin de liste paritaire pour les communes de moins de 1 000 habitants, le Gouvernement crée les conditions dans lesquelles un nombre important de communes se trouvera dans l'incapacité de constituer un conseil municipal. Aujourd'hui, il offre opportunément une porte de sortie qui conduira, de manière irrémédiable, à la disparition des petites communes... »

Réception de la signalétique à l'Annexe : pose des adhésifs sur les portes d'entrée, les éléments extérieurs sont en attente de pose par l'employé communal, panneau et banderole

Columbarium au cimetière : livré et posé cette semaine

Agenda : SANS OBJET

Tour de table : SANS OBJET

La séance est levée à : 19h15

2 – Procès verbal du 30/01/2026

La secrétaire de séance

Madame le Maire

DCM01	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 DECEMBRE 2025 – QUORUM NON ATTEINT
DCM02	AUTORISATION D’ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D’INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026 – QUORUM NON ATTEINT
DCM03	PRIX DU BOIS FAÇONNÉ – VENTE AUX PARTICULIERS – QUORUM NON ATTEINT
DCM04	CONVENTION PLURIANNUELLE SIMPLIFIÉE DE PARTENARIAT DE LECTURE PUBLIQUE QUORUM NON ATTEINT

Noms	Signatures
Nathalie CONCET	
Anne CONFAIS	
Pascal HERMANN	
Claude CARTERON	ABSENT
Pierre DAOUDAL	EXCUSE POUVOIR DONNE A ANNE CONFAIS
Claudine ROYER	
Edith MEUTELET	EXCUSEE
Frédéric HELAINE	
Lionel TOURNIER	ABSENT
Mathieu VIENNET	ABSENT